

**Procès verbal de la réunion régulière du Conseil
d'Administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick
Le 21 janvier 2018**

1. Ouverture

La présidente déclare l'ouverture de la réunion à 13 : 17

2. Vérification du quorum

Sont présents :

Andréanne Basque, présidente

Elyse Hamel, vice-présidente interne

Nicholas Berry, vice-président exécutif

Isabel Goguen, directrice générale

Frédéric Clément Melanson, représentant des officiels

Sont absents :

Sébastien Landry, représentant des entraîneurs

Zac Brewster, représentant jeunesse

Le quorum est atteint. Malgré la présence d'un chat, son miaulement ne compte pas comme un vote officiel.

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

Le représentant des officiels nomme Elyse Hamel comme secrétaire d'assemblée. Appuyé par la présidente.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour telle que présentée est proposée par la vice-présidente interne, et appuyée par le représentant des officiels.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du C.A du 17 décembre.

L'adoption du procès verbal est proposée par le vice-président exécutif, appuyée par la présidente.

6. Affaires découlant des procès-verbaux

Depuis le colloque de leadership qui a eu lieu en octobre 2017, nous tentons d'obtenir une liste des courriels des moniteurs car ceux-ci ont formulé le désir d'être tenu au courant des événements d'Improvisation Nouveau-Brunswick. Comme la personne contact pour nous donner ces informations ne nous a toujours pas envoyé lesdites informations, nous allons tenter de passer par les districts scolaires afin de les obtenir.

Par rapport aux jeux de l'Acadie et le changement de personne siégeant sur le comité: le président du comité devait nous mettre en contact avec le nouveau président mais ça n'a pas été fait. On va donc attendre la prochaine convocation de réunion pour transférer le dossier. À noter: le fait que nous n'ayons pas reçu encore de convocation signifie qu'il n'y a pas eu de réunion depuis le mois d'août. Communiquer avec la directrice générale pour éviter de se retrouver dans la même situation que l'année dernière, où des changements de dernière minute ont été imposés aux équipes très tard dans la saison, est à considérer. Les recommandations faites à ledit comité par rapport à la discipline d'improvisation n'ont pas encore fait

l'objet d'un retour de la part du comité de programmation artistique, ce qui soulève des inquiétudes de notre part.

7. Vidéos pédagogiques

Mise à jour : Le scénario s'approche de plus en plus d'une version finale. La compagnie V8 Films a été embauchée afin de réaliser la vidéo et le vidéaste qui travaillera sur le projet, Maxime Haché, a fait des recommandations par rapport au scénario. Certaines de ces recommandations changent fortement le concept de base du vidéo, et nécessitent donc une réflexion plus approfondie.

Une discussion au sujet du public cible et comment l'atteindre tout en s'assurant que le vidéo demeure pertinente a eu lieu. Le conseil se demande également à quel point la vidéo doit être humoristique et comment le rendre intéressant pour tous les publics.

Par la suite, une discussion sur les besoins de casting a eu lieu. Au final, les besoins sont les suivants: nous avons besoin de quatre joueurs de chaque équipe ainsi que d'une équipe d'officiels. Des suggestions ont été lancées, et à l'unanimité, le conseil décide que dans la mesure du possible, la parité homme-femme sera respectée. La question de diversité culturelle est également évoquée mais la décision est remise à une réunion ultérieure. La vidéo demandera aussi la présence d'un public. La possibilité d'un partenariat avec la Ligue d'Improvisation Secondaire du Sud-Est afin d'avoir accès à l'auditorium en échange d'ateliers est évoquée. Le vice-président exécutif souligne que la Ligue d'Improvisation Primaire du Sud-Est serait également intéressée par un tel partenariat.

Aspect Financier: Il manque 300\$ pour le budget du vidéo, puisque seulement 750\$ ont été accordés par la ville de Moncton, même si la demande de financement était beaucoup plus élevée. Dans la mesure où la compagnie V8 film nous a offert un tarif réduit à 800\$, que le cachet accordé pour la scénarisation est de 250\$, et que les autres dépenses rattachées à la production (nourriture, location de la salle, etc.) n'ont pas encore été calculés, il manque quelques centaines de dollars au budget final. La possibilité d'obtenir du financement de la part des jeux de la francophonie internationaux est peu probable, car il est difficile à ce point-ci de savoir si le format de match qui y sera utilisé sera notre format standard. L'utilité de ce vidéo pédagogique est donc loin d'être assurée pour cet organisme. Leur financement n'est donc pas assuré. La possibilité d'obtenir du financement de la part de la ville de Dieppe est donc à explorer. Le représentant des officiels suggère également de s'informer auprès d'Art NB afin de découvrir si du soutien financier de leur part serait possible.

8. Tournoi de qualification

L'organisation avance bien, les réservations de salles et repas sont débutées. 11 équipes ont confirmé leur présence jusqu'à présent, dont St-Jean, qui n'a pas eu d'équipe d'improvisation depuis plus de 10 ans. Il y a également une possibilité de voir un retour de Bouctouche. Deux écoles présentes l'année passée ne seront pas présentes cette année, soit les équipes de Campbellton et de Shippagan.

L'année dernière, un cachet avait été versé pour l'organisation des tournois secondaires. Ce cachet était de 400\$ par tournoi. Suite à une discussion au sujet de la stabilité financière de l'organiste et à la rentabilité notamment du Zèbre D'Or, qui est irrégulière, et des tarifs plus durs à rencontrer pour le tournoi provincial « la Gougoune Dorée », la décision de conserver le même tarif est prise.

La présidente propose un honoraire de 400\$ pour l'organisation de chacun des tournois secondaires, c'est à dire le tournoi de qualification d'improvisation et le tournoi provincial « la Gougoune Dorée », édition 2018. Appuyé par le vice-président exécutif. Adopté à l'unanimité.

9. Projet Congé de Mars

Une proposition accompagné d'un budget tentatif a été soumis à Louise Voutour afin de développer un projet pour le congé de mars dans la région de Caraquet. Aucune réponse ne nous a été transmise à ce jour.

10. Projet avec le DADUM

Une réunion téléphonique avec Justin Gauvin qui représente le département d'art dramatique de l'université de moncton a eu lieu, ainsi que des échanges courriels évoquant un projet éventuel avec Improvisation Nouveau-Brunswick. Suite à une conversation de vive voix, le fait que le DADUM (Département d'Art Dramatique de l'Université de Moncton) n'a pas de projet concret en tête a été éclairci.

Quelques possibilités ont été évoquées, comme par exemple donner un atelier au tournoi provincial « la Gougoune Dorée », ou un match étoile spécial mettant en vedette des joueurs d'improvisation faisant partie du DADUM. Toutefois, comme leur budget est très limité, les options ne sont pas nombreuses, et une discussion plus approfondie avec le département devra avoir lieu avant de pouvoir prendre une décision.

11. Bourse ImproNB

Tel que discuté à la réunion du 17 décembre, la vice-présidente interne et le représentant des officiels se sont rencontrés afin de discuter de la politique 1.7 ainsi que de son application pratique. Ils proposent quelques changements techniques qui précisent les conditions d'admissibilité de la bourse ainsi que le processus de sélection. La politique sera modifiée tel que proposé par la présidente afin d'effectuer un vote officiel à la prochaine réunion du conseil d'administration.

12. Grille tarifaire officiels

Il n'est pas rare qu'Improvisation Nouveau-Brunswick se fasse contacter pour des projets et événements externes à l'organisme. Dans ces occasions-là, des questions sont souvent posées par rapport aux tarifs demandés par les officiels pour leur travail. Il faudrait donc élaborer une grille tarifaire à ce sujet.

La direction générale a fait de la recherche et a déterminé qu'en moyenne un joueur se fait payer 40 à 70\$ par match. Pour les officiels ça ressemble à 5 à 15\$ selon les rôles. Certains ne sont pas confortables avec les différences par rôles. On s'entend

qu'il devrait avoir le même cachet de base pour les officiels, mais qu'on devrait offrir un supplément aux arbitres en raison de la préparation supplémentaire. Une discussion est survenue sur si on devrait offrir la même chose aux juges de salle - on fait valoir le point qu'ils ont plus de responsabilités et doivent être certifiés, mais n'ont pas de temps de préparation. On en arrive à la conclusion qu'il devrait y avoir 3 paliers pour les officiels.

La présidente propose une grille tarifaire qui mettrait le tarif de base à 10\$ par officiels par match, alors que les juges de salles recevraient un boni de 5\$ par personne par match (pour un total de 15\$ chaque) et l'arbitre recevrait un boni de 10\$ par match (pour un total de 20\$). Le représentant des officiels appuie. Adopté à l'unanimité.

Par rapport à l'ombudsman on propose un tarif par bloc de 4 heures, étant donné que les responsabilités de l'ombudsman chevauchent le simple match. On se dit qu'un ombudsman a plus de responsabilité qu'un arbitre, et qu'il devrait donc être rémunéré au delà du 80\$, qui serait la rémunération d'un arbitre pour 4h de matchs. En même temps, on s'interroge sur la charge réelle de travail.

La vice-présidente interne propose un tarif de 100\$ par tranche distincte de 4h ou moins pour le rôle d'ombudsman. Appuyé par la présidente. Adopté à l'unanimité.

Au niveau du statisticien en chef, la difficulté est de déterminer s'il faut calculer par match ou par heure. Il faut

également réaliser que celui-ci pourrait remplir d'autres rôle pendant la fin de semaine. Différent scénarios sont calculés afin d'évaluer la retombée réelle de différents montants et s'assurer qu'on ne le sous-paye ou sur-paye pas. Le fait que la personne est responsable du classement et de déterminer qui remporte les prix est également pris en compte. En vertu de ce qui précède, ainsi que du fait que de comptabiliser une feuille de statistique dans peut prendre de 15 à 20 minutes et qu'il faut du temps pour régler les problèmes éventuels, la proposition suivante est faite:

Le représentant de officiels propose un tarif de 5\$ pour le statisticien en chef par match en concours joué au cours d'un tournoi. Le vice-président exécutif appuie. Adopté à l'unanimité.

13. Varia

La vice-présidente précise qu'elle se rendra à l'île la fin de semaine prochaine pour donner des ateliers d'improvisation. Ce projet est en dehors de ses fonction au sein d'improvisation NB mais elle s'engage à parler d'improvisation NB lors de ses ateliers.

Le biographies sont faites et ont été vérifiées par deux membres du CA. Elle seront envoyées à la directrice générale dans la semaine à venir.

14. Prochaine réunion du C.A.

La prochaine réunion aura lieu le 25 février à 13h.

15. Clôture de la réunion

La clôture de la réunion est déclarée à 16 :13.